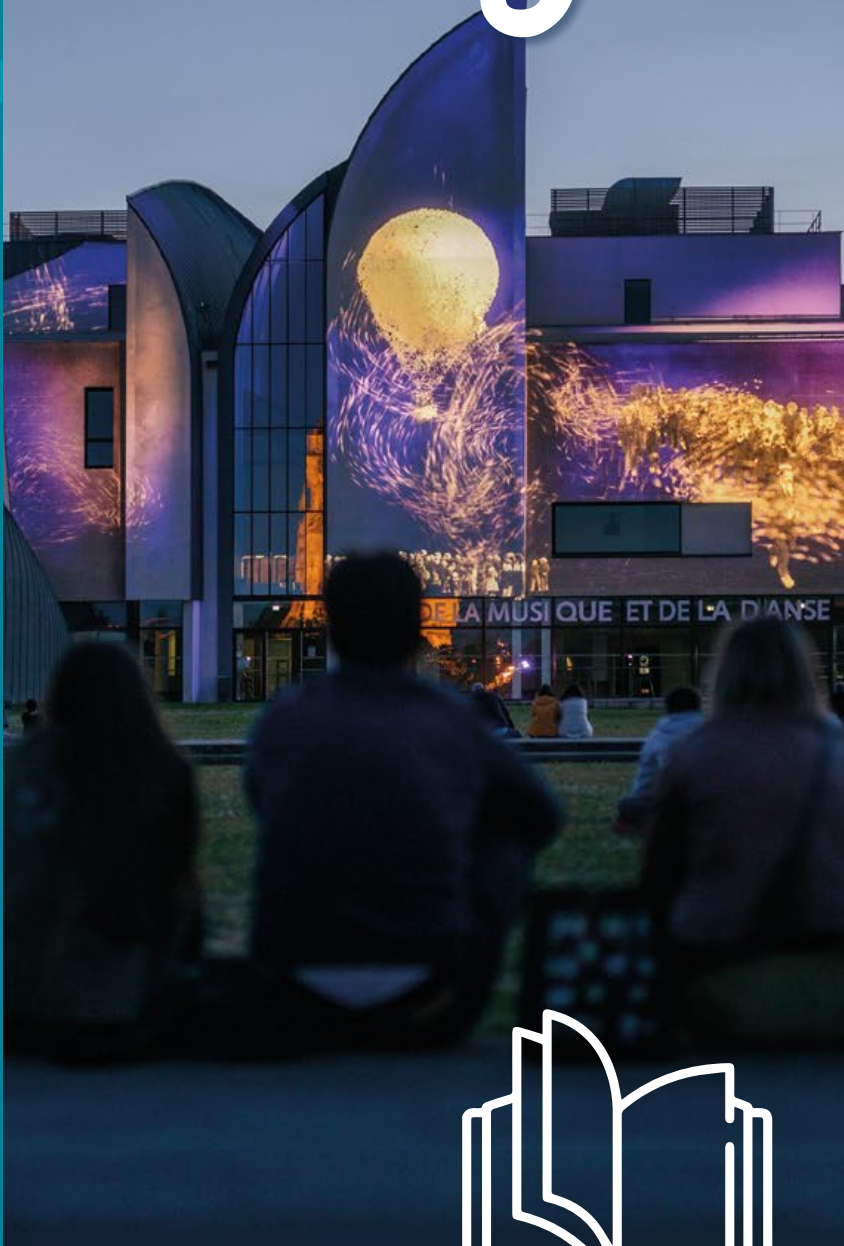


ASSAINISSEMENT, DÉCHETS,
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE,
HABITAT, TRAVAUX, TOURISME...

Dossier : le budget de GrandSoissons



#grandsoissons



SOISSONS
en *lumière*s



SOMMAIRE

04

BUDGET ET INVESTISSEMENT

06

RÉNOVATION,
CONSTRUCTION,
ASSAINISSEMENT,
ÉCONOMIE, TOURISME

10

GESTION DES DÉCHETS

14

TRAVAUX DE LA GARE

18

LES BAINS DU LAC

20

RESSOURCES HUMAINES

22

CHAVIGNY ET BELLEU

26

ILS FONT LE GRANDSOISSONS
CONTACTS UTILES



RETROUVEZ TOUTE L'ACTUALITÉ DE GRANDSOISSONS

SUR grandsoissons.com



#grandsoissons





édito

ALAIN CRÉMONTPrésident de
GrandSoissons Agglomération
Maire de Soissons

*" GrandSoissons
prévoit d'investir
sur l'ensemble
du territoire plus
de 32 millions
d'euros "*

ERRATUM : dans le numéro précédent de votre magazine, nous avons évoqué un projet éolien sur la commune de Leury, en lieu et place de Cuffies-Crouy.

Chères Soissonnaises,
Chers Soissonnais,

Le budget des collectivités locales est très souvent entouré d'un halo de mystères et de complexités. Avec ce GrandSoissons Mag', je tenais à vous présenter de manière pédagogique, transparente et accessible, comment fonctionne une agglomération, quelles sont ses ressources et ses dépenses.

Il s'agit aussi de présenter les arbitrages en matière de fonctionnement et d'investissement sur les choix opérés par vos élus. En effet, pour pouvoir **continuer d'investir sans avoir recours à des hausses d'impôts**, un effort est fait pour contenir les dépenses. Ce numéro permet aussi de revenir sur le champ d'actions et les compétences, exercées par votre agglomération.

Grâce à cela, **cette année, GrandSoissons prévoit d'investir sur l'ensemble du territoire plus de 32 millions d'euros, et pour la deuxième année consécutive près de 4 millions d'euros réservés aux projets des communes.**

Je tenais particulièrement à ce dispositif, car notre agglomération doit aider les

projets des communes, doit être un acteur du quotidien, un apporteur de solutions pour les 28 maires de nos 28 communes et tous leurs habitants.

Cette communauté de projet va encore se renforcer avec la création d'une marque de territoire.

Vous l'avez sans doute déjà remarqué et aperçu ici et là, l'identité visuelle de notre territoire a changé et s'est transformée pour intégrer ce qui est au final une évidence : le Vase.

Le territoire du Soissonnais est connu et reconnu partout en France au travers de ce mythe fondateur. Tout le monde ne sait peut-être pas, encore, placer Soissons sur une carte, mais beaucoup savent qu'à Soissons un Vase fut brisé.

Cette évidence nous allons la décliner pour que ce Vase soit notre marque de territoire, un atout de notre attractivité pour faire de chaque Soissonnaise, de chaque Soissonnais un ambassadeur !

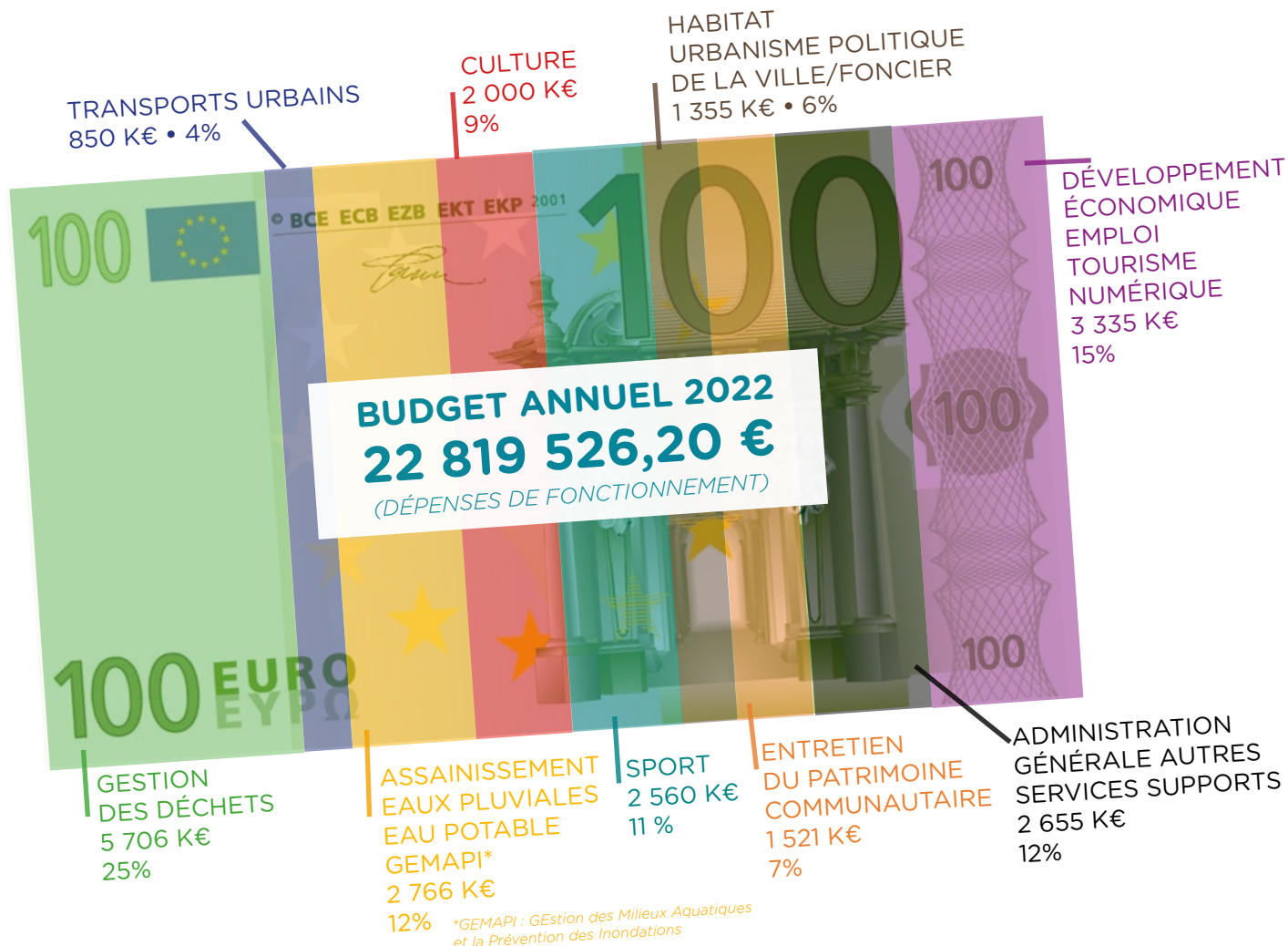
Bien fidèlement.

Alain Crémont

GRANDSOISSONS Mag' - N° 5 - Le magazine d'informations de GrandSoissons Agglomération

Les Terrasses du Mail - 11 avenue François Mitterrand - 02880 Cuffies - Tél : 03 23 53 88 40 / Directeur de la publication : **Alain CRÉMONT**
Directeur de la rédaction : **Simon BUSIN** Rédacteur en Chef : **David GLATIGNY** / Rédaction : **Frédéric Sartiaux et les services communautaires**
Photos : GrandSoissons sauf mention contraire / Distribution : Adrexo Dépôt légal : à parution / Imprimé à 28 000 exemplaires sur papier PEFC* par Alliance / Si vous ne recevez pas GrandSoissons Mag', contactez le service communication / N°ISSN 2780-6766

Un petit mot sur notre papier recyclé à 100% PEFC*, un papier recyclé d'une grande blancheur ? C'est possible ! Notre magazine est édité sur du papier fabriqué à partir de pâte 100% recyclée en France, blanchi sans chlore et ne contient pas de métaux lourds. Les encres utilisées sont végétales. * PEFC, acronyme en anglais signifiant Program for the Endorsement of Forest Certification schemes Certification paneuropéenne des forêts, un programme de reconnaissance des systèmes de certification forestière.



A QUOI SERT LE BUDGET DE LA COLLECTIVITÉ ?

"Notre objectif : que chaque euro dépensé par la collectivité le soit au service de l'attractivité, de l'emploi et de la qualité de vie."

DOMINIQUE BONNAUD

Vice-Président en charge des finances - Maire Adjoint de Soissons



Pour cela, le budget de la collectivité doit être géré avec énormément de prudence et d'attention. Si certaines charges sont contraintes par un contexte social et sanitaire difficile, nous redoublons de vigilance afin de maîtriser

chaque année nos dépenses de fonctionnement et d'éviter tout gaspillage d'argent public. C'est ainsi que nous sommes en mesure de dégager les marges de manœuvre qui nous permettent de réaliser les projets d'investissement qui

portent le GrandSoissons vers l'avenir. Dans un contexte fiscal déjà pesant pour le pouvoir d'achat des Soissonnais, nous souhaitons avant tout maintenir une stabilité des taux d'imposition.

INVESTIR C'EST CONSTRUIRE L'AVENIR DU TERRITOIRE

BUDGET 2022

32
MILLIONS €

12
MILLIONS €

PÔLE GARE



Construction du Pôle d'Échange Multimodal, création du parking en silos, études salle multifonctions sur la friche Baxi-Focast...

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

2
MILLIONS €



Extension de la zone du Plateau, aménagements parc Gouraud, études sur les zones des Entrepôts, Près-Frais et des Taillepieds...

3,5
MILLIONS €

HABITAT



Travaux écoquartier Sous-Clémencins à Crouy, aménagement pour les gens du voyage, aides aux propriétaires pour rénovation des logements...

ENVIRONNEMENT

4
MILLIONS €



Aménagement de la voie verte, implantation de Points d'Apport Volontaire Enterrés, rénovation du réseau de gestion des eaux pluviales...

1,2
MILLIONS €

AMÉLIORATION SERVICES À LA POPULATION



Étude implantation nouvel aéroport, maison des étudiants, fibre optique, travaux d'aménagement dédiés à l'immobilier d'entreprises...

AIDES AUX 28 COMMUNES

3,8
MILLIONS €



Fonds de concours, aides à l'investissement, rénovation du Cœur de Ville...



***"Nous voulons permettre
à de futures familles de s'installer
durablement dans le GrandSoissons."***

PHILIPPE DERAM

Vice-Président en charge de l'habitat et des gens du voyage - Maire De Noyant-et-Aconin



De grands projets, de beaux équipements, des investissements massifs en faveur de l'emploi, de la culture, du sport et des loisirs... Toutes les conditions sont réunies pour faire du

GrandSoissons un territoire où il fait bon vivre. Les premiers effets positifs commencent à se faire ressentir. Alors que d'autres territoires "rurbains" peinent à conserver des habitants, nous accueillons chaque année de

nouveaux habitants séduits par notre qualité de vie. Afin que cette dynamique se poursuive dans la durée, nous devons anticiper dès aujourd'hui les besoins en logements de demain.

RÉNOVER LES LOGEMENTS DU TERRITOIRE : ENJEU DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

La rénovation de logements vacants a pour objectif de permettre à de nouvelles familles de s'installer sur notre territoire. Le programme d'amélioration de l'habitat porté par GrandSoissons a aussi un impact considérable pour l'écologie locale puisque la réhabilitation des logements passe irrémédiablement par des travaux de rénovation énergétique.

D'un point de vue opérationnel, GrandSoissons accompagne les propriétaires qui souhaitent rénover leur logement. Le service habitat instruit les dossiers et fait aussi le lien avec le service public de l'efficacité énergétique pour le montage technique des dossiers "Hauts-de-France Pass Rénovation".



LE LOGEMENT : 3^{ème} SOURCE

d'émissions de gaz à effet de serre en France



Opération programmée d'Amélioration de l'Habitat

Enveloppe budgétaire sur 5 ans



480 000 € | pour l'habitat
en Cœur de Ville

608 500 € | pour l'habitat
sur l'ensemble
du territoire



5,8 M€



SOUS-CLÉMENCINS : UN NOUVEL ÉCOQUARTIER À CROUY



Faisant la jonction entre le hameau de Clémencin et le centre du village, bordé par des étangs, l'écoquartier Sous-Clémencins constitue une nouvelle offre ambitieuse de logements respectueux de l'environnement, associant locatif et accession à la propriété. Les travaux d'aménagement et de terrassement viennent de débuter.

350 LOGEMENTS À TERME

La 1^{ère} phase d'aménagement compte 76 logements :

- **34 maisons individuelles** (de 80 à 96 m²) qui seront mises en vente en état futur d'achèvement (VEFA = "vente sur plan"). La taille des parcelles varie entre 189 et 320 m².
- **42 logements collectifs** dont 20 logements en accession à la propriété et 22 logements locatifs à loyers plafonnés (*accessibles à 75 % de la population soissonnaise par financement PLS*).

UN QUARTIER INTÉGRÉ DANS SON ENVIRONNEMENT

Avec la proximité d'étangs et d'espaces boisés, le quartier bénéficie d'un cadre de vie d'une grande qualité. La mise en œuvre de techniques de construction durable et de matériaux naturels permettra de proposer une offre réunissant maisons et immeubles en hauteur modérée, associant propriétaires et locataires.

La création de venelles entre les habitations permettra de faciliter les cheminements piétons. Les immeubles seront desservis par des coursives donnant sur un parc privé.



1^{ÈRE} PHASE
de construction



**MAISON
INDIVIDUELLE**

18 maisons de plain pied
16 maisons en R+1
(duplex)



IMMEUBLE R+2

42 appartements
avec Loggia



"Nous sommes héritiers d'un réseau de canalisations centenaire qu'il nous faut remplacer."



JEAN-MARC BÉZIN

Vice-Président en charge de l'assainissement et de l'eau potable - Maire Adjoint de Belleu

Sur l'ensemble du territoire, pas moins de 200 km de canalisations sont à réhabiliter pour un budget estimé à 180 millions d'euros. C'est plus de six fois ce que nous a coûté la construction

des Bains du Lac ! Les réseaux obsolètes sont synonymes de fuites et de nuisances. Ces investissements invisibles sont donc nécessaires pour préserver notre qualité de vie. Voilà pourquoi, nous votons

chaque année un budget important pour l'assainissement et profitons de chaque projet d'aménagement urbain afin de diagnostiquer l'état du réseau en sous-sol et remplacer les canalisations vétustes.

**BUDGET
ASSAINISSEMENT
2022**

**21
MILLIONS €**

Il assure le fonctionnement du service : maintenance des réseaux, curage, traitement des eaux usées...
Il participe aux investissements : travaux, études réglementaires...
Le budget assainissement de GrandSoissons est financé en partie par une redevance perçue sur les consommations d'eau.

**LA DIFFÉRENCE ?
Impôt
Redevance**

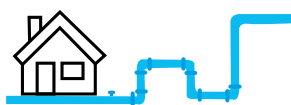
Impôt

Prélèvement définitif
sans contrepartie

Redevance

Montant demandé
à l'utilisateur en contrepartie de
l'utilisation d'un service public

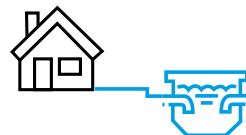
**ASSAINISSEMENT
Collectif
NON collectif**



Collectif

Vos eaux usées sont acheminées vers une station d'épuration afin d'être dépolluées.

Vous payez une redevance pour participer au traitement des eaux usées.



NON Collectif

Vos eaux usées sont traitées par votre propre système autonome.

Pas de redevance mais l'entretien de votre système est à votre charge.



LES GRANDS TRAVAUX COMMENCENT PAR LE SOUS-SOL

Sur notre territoire, chaque coup de pioche montre une réalité : notre réseau d'assainissement est vétuste, datant souvent du grand chantier de reconstruction après 1918. Ainsi, les ambitieux projets d'aménagements actuels constituent autant d'opportunités d'intervenir sur les réseaux d'assainissement.

ACY
RUE DE LA MAZURE

 **CANALISATION**
470 m

€ 193 000 € HT

VENIZEL
RUE D'ACY

 **CANALISATION**
145 m

€ 205 000 € HT

SOISSONS
BLVD VICTOR HUGO

 **CANALISATION**
2 107 m

€ 2,8 MILLIONS € HT

GARE

 **CANALISATION**
1 638 m

€ 1,9 MILLION € HT

PLACE ALSACE-LORRAINE

 **CANALISATION**
1 310 m

€ 1,4 MILLION € HT

BERGES AISNE RIVE GAUCHE

 **CANALISATION**
1 188 m

€ 950 000 € HT

CONSTRUCTION D'UN NOUVEAU BASSIN D'ORAGE POUR RÉDUIRE LA POLLUTION DES MILIEUX NATURELS

Depuis le mois de mars, un nouvel ouvrage est en construction à proximité du Pont de Pasly. Il s'agit d'un bassin d'orage qui aura notamment pour fonction d'éviter que des eaux usées ne se déversent directement dans le milieu naturel.

Concrètement, lors de fortes pluies, les quantités d'eau arrivant dans les stations d'épuration augmentent brutalement, entraînant une saturation des capacités de traitement. Ce nouvel équipement permettra de détourner ces eaux excédentaires et de favoriser ainsi leur traitement ultérieur.



2
MILLIONS €





"Mieux on trie, moins on paye !"

MARC COUTEAU

Vice-Président en charge du développement durable et des déchets - Maire de Vauxrezis



L'équation est simple : les déchets triés sont valorisés, tous les autres sont détruits ou enfouis aux frais de l'agglomération.

Chaque année, ce coût d'enfouissement augmente

sans que nous le répercutions pour autant sur la taxe d'enlèvement des ordures ménagères. Si nous voulons à la fois préserver l'environnement et ne pas alourdir la pression fiscale, il est indispensable que

chacun prenne conscience de l'importance du tri sélectif. Bien trier ses déchets est bien plus qu'un acte de bon sens, c'est aussi une façon efficace de lutter concrètement contre l'augmentation des impôts !

BIEN COMPRENDRE ?

**REDEVANCE
ET PRESTATIONS
SPÉCIALES LIÉES
AUX ORDURES**

1 090 K€

Ces prestations sont facturées aux entreprises du GrandSoissons, en contrepartie de l'enlèvement ou du dépôt en déchetterie de leurs déchets. Elles sont calculées en fonction du volume de déchets.



≠

**TAXE
D'ENLÈVEMENT
DES ORDURES
MÉNAGÈRES**

5 456 K€

La TEOM est prélevée pour financer la collecte des déchets des particuliers.



soit **98 €/hab**



DÉCHETS COLLECTÉS puis revalorisés via des circuits de recyclage adaptés.



ENFOUISSEMENT soumis à la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP) qui augmente de façon exponentielle chaque année (24 € ht/tonne en 2019, prévision de 65 € en 2025).

LES "PAVE" : POINTS D'APPORT VOLONTAIRE ENTERRÉS + SAINS + ESTHÉTIQUES + PRATIQUES + SÛRS QUE LES BACS EN PLASTIQUE



Depuis 2017, GrandSoissons a installé dans le quartier de Chevreux puis dans le Cœur de Ville des points d'apports volontaires enterrés. Ces dispositifs ont prouvé leur efficacité auprès de centaines de Soissonnais et sont ainsi dorénavant systématiquement déployés dans chaque projet de renouvellement urbain.

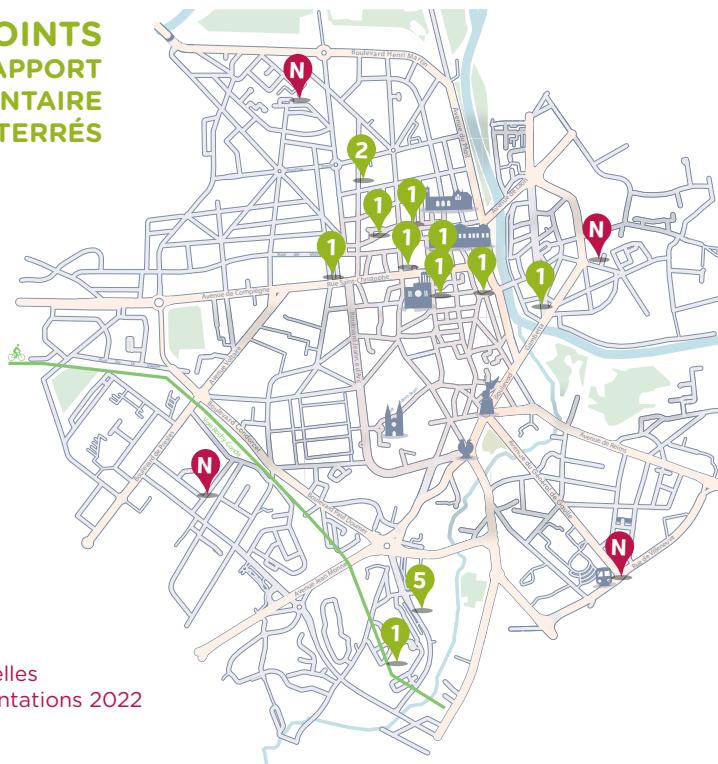
Ces bornes enterrées, plus esthétiques et discrètes, sont aussi plus saines et pratiques que les anciens modèles en plastique. Elles se présentent sous la forme de bornes métalliques facilement reconnaissables par leur couleur et leur ouverture caractéristique correspondant à la catégorie de déchets à jeter.

UNE SOLUTION EFFICACE POUR CONSTRUIRE LA VILLE DE L'AVENIR

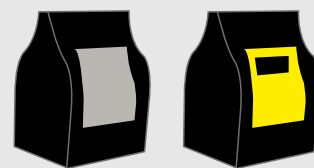
Dans certaines zones urbaines, comme le Cœur de Ville, la configuration des entrées d'immeubles n'a pas été conçue pour y stocker les 3 bacs en plastique. Leur présence, 365 jours par an sur le trottoir ou la chaussée, entraîne ainsi tout un lot de nuisances pour les riverains comme les piétons.

Le déploiement des PAVE permet aussi de rationaliser le ramassage des ordures ménagères. En effet, plutôt que d'organiser des tournées régulées par un calendrier, c'est le taux de remplissage des bacs qui déclenche la procédure d'enlèvement.

16 POINTS D'APPORT VOLONTAIRE ENTERRÉS



 nouvelles
implantations 2022



5M³

ordures ménagères
et emballages



3M³

verre



700 TONNES/AN

ordures ménagères
collectées
par le biais des PAVE

=

5% À 10%
des déchets ménagers
collectés



"Un territoire de retour dans le radar des investisseurs"

ALAIN CRÉMONT

Président de GrandSoissons Agglomération - Maire de Soissons

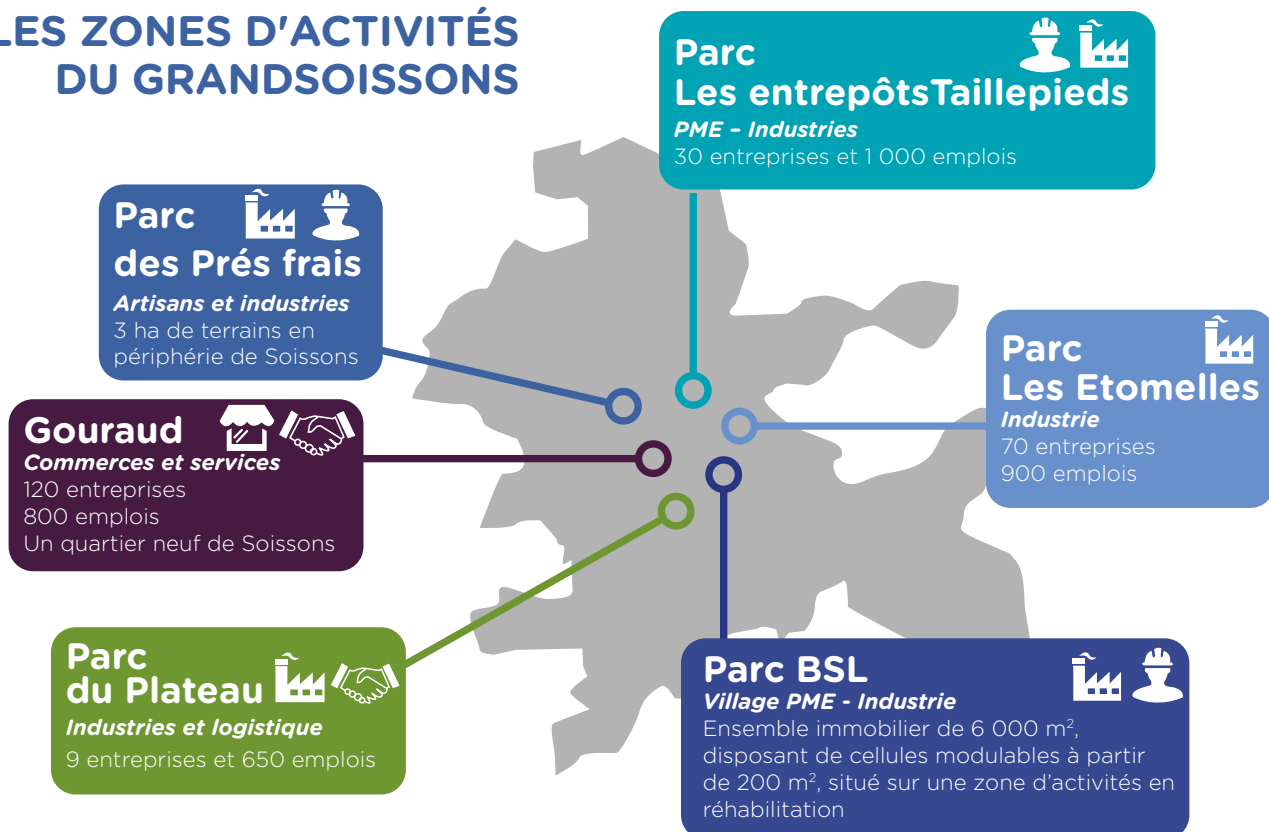


En ces temps où les perspectives de développement économique sont incertaines pour de nombreuses entreprises, les investisseurs souhaitent prendre le moins de risque possible. Ainsi, quand de nouveaux porteurs de projet viennent

frapper à notre porte, j'y vois le signe évident que notre territoire leur semble fertile et propice au développement de leur entreprise. Les grands chantiers qui métamorphosent notre territoire depuis plusieurs années contribuent

indiscutablement à améliorer notre attractivité. Nos projets renvoient aux investisseurs l'image d'un territoire dynamique porté vers l'avenir. C'est une très bonne chose et je suis déterminé à aller encore plus loin dans cette voie !

LES ZONES D'ACTIVITÉS DU GRANDSOISSONS





LE PARC DU PLATEAU DOIT S'AGRANDIR POUR ACCUEILLIR LES EMPLOIS DE DEMAIN

Avec seulement 14,6 hectares restant à commercialiser, plusieurs projets industriels et logistiques pressentis sur les parcelles vacantes, le Parc d'activités du Plateau fait actuellement l'objet d'une étude d'extension au nord. De quoi maintenir la dynamique en cours qui replace notre territoire comme lieu privilégié d'implantations industrielles et de création d'emplois.

UN PARC PARTICULIÈREMENT ATTRACTIF

Des terrains déjà maîtrisés, aménagés et libérés des fouilles archéologiques, l'aspect paysager de la zone, la proximité du Grand Paris avec un axe RN2 gratuit et en constante amélioration, le savoir-faire industriel historique du territoire et son bassin d'emplois, constituent de solides arguments pour assurer la visibilité de l'offre foncière du GrandSoissons et convaincre les investisseurs de venir y implanter leurs projets.

Proposer de nouvelles disponibilités foncières est donc indispensable, tout en envisageant la création d'un certain nombre de services destinés aux usagers et salariés de la zone : restauration, garde d'enfants, station-service multi-énergies...

LA ZONE DU PLATEAU EN CHIFFRES



Grâce aux labellisations de l'Etat "Site industriel clés en main" et "Territoire d'Industrie" (obtenues à l'échelle du PETR du Soissonnais-Valois), le volume de projets étudiés est en forte croissance depuis les trois dernières années.



10 ENTREPRISES
pour plus de
600 EMPLOIS
(hors intérim)



1000 emplois
à terme



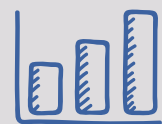
50 À 60 ha
d'extension



6 PROJETS
en cours



>192 M€
d'investissements



380 à 530
emplois créés



70 emplois
consolidés



"Quartier de Gare : les travaux vont bon train. "

GINETTE PLATRIER

Vice-Présidente de GrandSoissons Agglomération en charge des travaux
et infrastructures communautaires - Maire Adjointe de Soissons



Le visage d'un futur quartier de vie et d'affaires, à la fois moderne, pratique et agréable, se dessine. Les travaux de requalification du quartier de Gare avancent à grands pas. Alors que l'important travail en sous-sol

sur les réseaux se poursuit, les premiers aménagements de surface voient le jour : le Pôle d'échange multimodal, futur noyau des connexions urbaines et interurbaines, sort de terre, sur les larges trottoirs clairs,

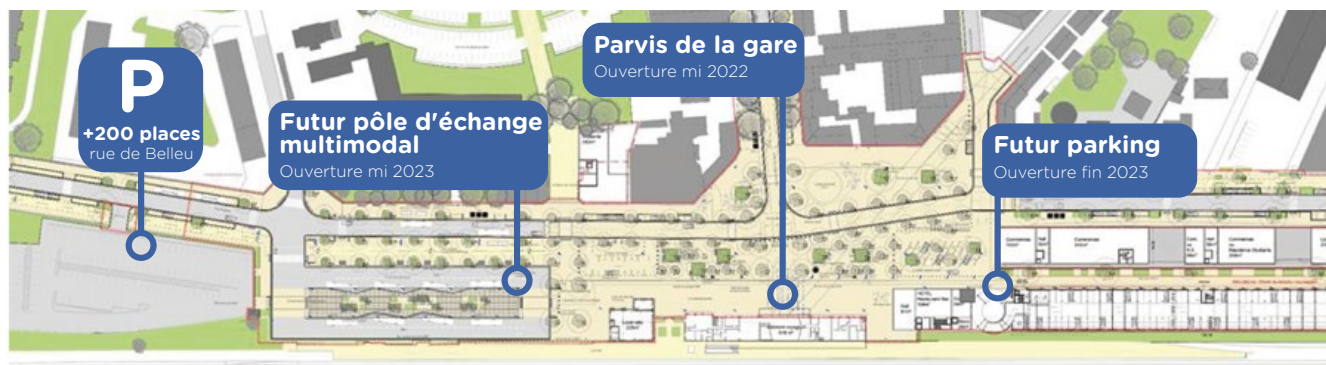
36 arbres ont aussi été plantés. Parce que dans ce projet la question du stationnement est fondamentale, nous avons tenu à ce que les travaux de construction du grand parking commencent au plus tôt.

LE PARVIS PREND FORME

Face à la gare, les voies de circulation permettant le déplacement apaisé de tous se dessinent. Terminé dans le courant de l'été, une attention particulière est accordée à la végétalisation du parvis, également à sa mise en sécurité avec le déploiement prochain de caméras de vidéoprotection.

La nouvelle voirie faisant la jonction entre la rue de Villeneuve et la route de Belleu sera opérationnelle à la fin de cet été.

Élément fort du projet sur le plan des mobilités douces, l'espace dédié au stationnement des vélos verra le jour d'ici la fin de l'année 2022.





LA CONSTRUCTION DU FUTUR PARKING A DÉBUTÉ

Le parking silo du quartier de Gare a pour objectif d'offrir une solution de stationnement sécurisé et de proximité aux différents usagers de la gare de Soissons. Il doit aussi permettre de désengorger l'espace public des différents véhicules qui y stationnent, pour faciliter la vie des commerces et des habitants de ce quartier très fréquenté.

Jusqu'à sa mise en service, fin 2023, cet espace, celui de l'ancienne halle Sernam, sera inaccessible aux usagers. Pour compenser la perte de places de stationnement, des démolitions ont été reprogrammées plus tôt qu'initialement prévues, du côté du parking de Belleu, afin d'augmenter la capacité de stationnement à cet endroit et limiter au maximum les désagréments des voyageurs. Une fois le parking achevé, cet espace deviendra un quartier résidentiel, tel que prévu dans le plan global du quartier de Gare.



LES PIERRES DE L'ANCIENNE HALLE SERNAM SERONT RÉUTILISÉES

Comme pour les pavés sur les chantiers du Cœur de Ville, les matériaux récupérés seront réemployés. 600 palettes de pierres de taille pourront ainsi être utilisées par les communes, associations et organismes publics, dans le cadre de projets d'intérêt général.

Une partie de ces matériaux sera donnée au Greta dans le cadre des formations de tailleurs de pierre. Ce sera également le cas pour les chantiers d'insertion "petit patrimoine" de GrandSoissons.



Feder
25%



Etat
20%



Région
25%



436
places
de stationnement



80
avec recharge électrique



14 PMR



11
2 roues motorisés



GRATUIT
pour les usagers
du train
Couvert/Eclairé/Sécurisé



"L'activité touristique du territoire va prendre son envol en 2022."

PASCAL TORDEUX

Conseiller communautaire délégué au tourisme - Conseiller municipal de Soissons



Cette année est marquée par le lancement de 2 projets de grande ampleur : le démarrage de Soissons en lumières et l'ouverture de la Cité Internationale de la Langue Française de Villers-Cotterêts.

Concrètement, l'afflux de visiteurs qui seront attirés sur notre territoire va, à partir de maintenant, s'accroître à chaque saison. En collaboration avec les territoires voisins, mais aussi

l'ensemble des opérateurs locaux, cafés, restaurants ou hébergeurs, nous devons désormais nous structurer afin de pouvoir être en mesure d'accueillir correctement les futurs touristes.

UNE TAXE DE SÉJOUR HARMONISÉE À L'ÉCHELLE DU PAYS SOISSONNAIS-VALOIS

Le travail en collaboration avec les territoires voisins de Retz-en-Valois, du Val de l'Aisne et d'Oulchy-le-Château permet de se rendre compte des écarts importants entre les différents barèmes de taxe de séjour. Dans la dynamique déjà engagée d'aller vers la co-construction d'une Maison du tourisme du Soissonnais-Valois, il est apparu évident d'harmoniser ces montants.

Le nouveau barème applicable au premier janvier 2023 prévoit ainsi un tarif par visiteur allant de 0,20 € par nuit en camping 1 étoile à 1,50 € par nuit dans un 4 étoiles.



58 000 €

MONTANT

de la taxe de séjour collectée en 2021

HÉBERGEMENTS

dans le GrandSoissons en 2021



591 lits
Hôtel



351 lits
Camping



72 lits
Chambre d'hôte



140 lits
Résidence tourisme



111 lits
Meublé

TAXE DE SEJOUR ?

C'est une participation financière des visiteurs versée à la collectivité par l'intermédiaire des hébergeurs. Elle permet de financer des actions de promotion de la destination touristique. Jusqu'alors en vigueur uniquement sur la ville de Soissons, la taxe de séjour a été étendue à l'ensemble de l'agglomération en 2021. Les hébergeurs numériques perçoivent également cette taxe de séjour.



FOCUS ATTRACTIVITÉ : L'EXEMPLE DE SOISSONS EN LUMIÈRES

Une longue frise d'événements historiques, des épreuves et des reconstructions, l'histoire de Soissons possède parfois des allures de roman palpitant. Depuis le 13 mai, les jeudis, vendredis, et samedis soir à la nuit tombée, Soissons en lumières propose de vivre de façon poétique et spectaculaire cette grande histoire pareille à nulle autre. Sur le temps des vacances scolaires, les monuments prendront vie tous les soirs.

Ce sont les équipes de Moment Factory, leader mondial dans la scénographie monumentale qui ont été sollicitées pour créer le projet, une déambulation entre cinq monuments emblématiques de la ville s'adressant tout autant aux Soissonnais qu'aux visiteurs. Dès l'année prochaine, deux nouveaux monuments viendront s'ajouter à cette première sélection.

UN INVESTISSEMENT POUR LA CULTURE ET POUR L'ÉCONOMIE LOCALE

Cet événement doit faire de notre territoire une référence française en matière de mapping vidéo, attirant chaque année plusieurs dizaines de milliers de visiteurs. Cette offre touristique et culturelle hors norme vise aussi à faire du GrandSoissons non plus un territoire de transit, mais bien une véritable destination entraînant des retombées économiques locales directes.

Merci à nos partenaires !

Plusieurs entreprises ont choisi d'associer leurs noms à Soissons en lumières. Leur participation au titre du mécénat vient soutenir le plan de communication de l'événement.

SOISSONS
en *lumières*

POUR ACCÉDER AU RÉCIT DES 5 NARRATEURS

sur les monuments
et profiter du show à 100%

Téléchargez gratuitement
la web appli sur :

www.soissonsenlumieres.com





**"Les Bains du Lac sortent la tête de l'eau
après 2 ans de pandémie."**

FRÉDÉRIC VANIER

Vice-Président de GrandSoissons en charge des infrastructures
et des associations sportives - Maire Adjoint de Soissons



Ouverts quelques mois seulement avant la première vague de Covid-19, les Bains du Lac ont subi de plein fouet les confinements et restrictions sanitaires.

Alors que la situation commence à revenir à la normale, nous retrouvons depuis quelques mois une fréquentation similaire à celle que nous connaissions avant le début de la crise.

Tout est mis en œuvre pour que Soissonnais et visiteurs découvrent ou redécouvrent le complexe aquatique, notamment grâce aux très nombreuses animations qui y sont organisées.

UN TARIF PRIVILÉGIÉ POUR LES HABITANTS DES 28 COMMUNES

Au-delà de l'investissement important qu'il a représenté, le complexe aquatique a aussi un coût de fonctionnement conséquent intégralement assumé par l'agglomération. Ainsi, le coût réel d'une entrée pour la collectivité s'élève à environ 11 €.

Parce que les contribuables des 28 communes du GrandSoissons ont participé à la construction et aujourd'hui au fonctionnement de la structure, il a semblé logique qu'ils bénéficient d'un tarif privilégié. La pratique est d'ailleurs commune à d'autres piscines de la région (*Château-Thierry, Crépy-en-Valois, Couloisy*). Des réflexions sont en cours afin de réduire davantage le coût de l'entrée pour les habitants du territoire et d'augmenter le tarif des extérieurs.



ENTRÉE adultes
HABITANTS

GRANDSOISSONS / EXTÉRIEURS



4,7 €

5,7 €



LES BAINS DU LAC RÉPONDENT AUX ATTENTES ET ENVIES DE TOUS !

UNE ATTENTION PARTICULIÈRE POUR LE JEUNE PUBLIC

Parce que les plaisirs de l'eau doivent rimer avec sécurité, les Bains du Lac proposent tout l'été des stages de natation pour les enfants de 6 ans et plus.

Renseignements et inscription : 03 23 96 66 00

POUR PIQUER UNE TÊTE CET ÉTÉ

HORAIRES DE L'ÉTÉ

Du lundi au vendredi de 10h à 13h30 et de 15h à 20h30

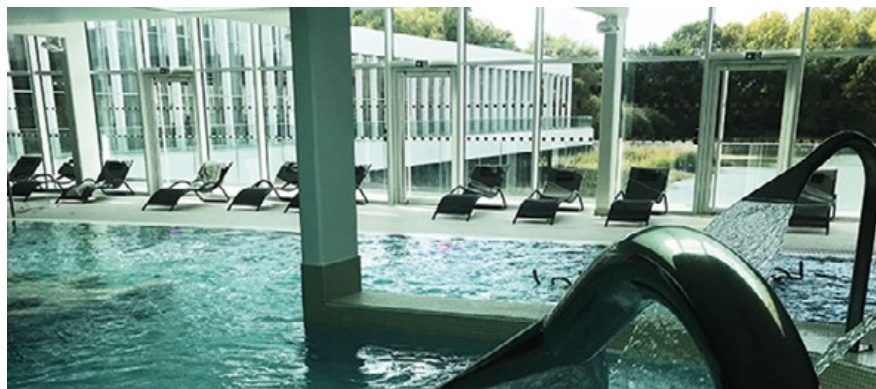
Samedi et dimanche de 10h à 13h et de 14h30 à 18h15

Evacuation des bassins 15 minutes avant la fermeture

AQUAFUNS (du 11 juillet au 31 août 2022)

Jeux aquatiques du lundi au vendredi de 15h30 à 18h

Mise à disposition de matériel ludique, structure gonflable et diverses animations.



BASSIN SPORTIF

de 25x25 mètres sur 10 lignes



PATAUGEOIRE



BASSIN LUDIQUE

450 m² dédiés à l'apprentissage
de la natation



PENTAGLISS

toboggan à quatre couloirs



ESPACE THALASSO BIEN-ÊTRE

bassin de balnéothérapie
avec de nombreux jets,
saunas, hammams, jacuzzi
ainsi qu'un espace de fitness



***"La mutualisation des moyens
et des projets est un enjeu prioritaire
pour l'avenir du GrandSoissons.
C'est surtout une question de bon sens."***

FRANÇOISE CHAMPENOIS

Vice-Présidente de GrandSoissons en charge du Personnel et
de l'Administration Générale - Mairie de Cuisy-en-Almont



Est-il encore cohérent en 2022 que chaque commune gère indépendamment la paie de ses agents ? Est-il encore normal, d'avoir des camions marqués du logo, de la ville centre sur le boulevard Jeanne d'Arc et, à 30 mètres, des camions

portant celui de GrandSoissons Agglomération sur le parc Gouraud ? Dans le même temps, sur l'aérodrome, à Courmelles, propriété du GrandSoissons, ce sont encore les services de la ville de Soissons qui assurent l'entretien ! Toute cela manque

de bon sens. Depuis 2 ans, nous avons débuté un chantier de mutualisation inter-services qui permet de réinterroger notre organisation afin de la rendre plus cohérente, moins coûteuse, solidaire et plus efficace.

DEPUIS 2020 : LA MUTUALISATION DANS LE GRANDSOISSONS

Dans un contexte financier de plus en plus contraint, les élus de GrandSoissons veulent pourtant continuer à investir massivement pour préparer l'avenir du territoire. La mutualisation de services exerçant des fonctions similaires mais travaillant pour deux collectivités différentes (agglomération et ville centre) s'est imposée naturellement comme une solution de bon sens qui permet de maintenir une grande qualité de service public.

La mutualisation n'est pas une fusion, elle n'est pas non plus synonyme de perte de pouvoir pour les communes. L'exemple de l'instruction des permis de construire est révélateur : même si celle-ci relève des services de l'Agglomération, c'est bien en dernier le Maire qui délivre ou pas le permis de construire.

Depuis 2020, le chantier de la mutualisation a permis de rapprocher physiquement et autour de projets communs plusieurs services de la collectivité : Administration générale, Ressources Humaines, Finances, Commande groupée pour bénéficier d'économie d'échelle, Communication, Mail-Scène Culturelle & Cité de la Musique et de la Danse, Services Techniques, Urbanisme...





NOTRE TERRITOIRE RECRUTE

Mutualisation ne rime absolument pas avec suppression de postes. Au contraire, sa mise en œuvre permet d'aller plus vite et plus loin dans les projets et accélère donc la politique de recrutement, avec notamment la création de postes partagés entre les deux entités.



Voici quelques postes en cours de recrutement actuellement

RESPONSABLE BUDGÉTAIRE ET COMPTABLE MUTUALISÉ (nouveau poste)

pour FINANCES



CHARGÉ(E) D'ÉTUDES URBANISME OPÉRATIONNEL (nouveau poste)

STRATÉGIE GRANDS PROJETS



HÔTE-HÔTESSE D'ACCUEIL

pour BAINS DU LAC



DGAS COHÉSION SOCIALE



CHARGÉ(E) DE MISSION CITÉ ÉDUCATIVE POLITIQUE DE LA VILLE

pour COHÉSION SOCIALE



MAÎTRE NAGEUR (NAGEUSE) SAUVETEUR

pour BAINS DU LAC



RESPONSABLE RH GESTION STATUTAIRE (évolution de poste)

pour RECRUTEMENT



ENCADRANT(E) TECHNIQUE INSERTION GESTION ARBUSTIER



ASSISTANT(E) ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE GUITARE

pour CMD



CHARGÉ(E) DE COMMERCIALISATION

pour OFFICE DE TOURISME

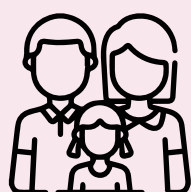


ASSISTANT(E) ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE BATTERIE

pour CMD



Contact GrandSissons
03 23 53 88 40
www.grandsoissons.com
Contact ville Soissons
03 23 59 90 00
www.ville-soissons.fr



155
HABITANTS
CHAVINÉEN(NE)S



5,30 KM²

XAVIER BRASSET
Maire de Chavigny depuis 2018



CHAVIGNY

Une si longue histoire

En bordure d'un plateau calcaire, Chavigny offre une atmosphère paisible qui ferait oublier les destructions considérables de la Première Guerre mondiale. Même le monument aux morts est caché par de hauts arbres.

Chavigny, c'est un village où les grandes exploitations agricoles sont toujours bien présentes. Chavigny domine son paysage et possède une très longue histoire. Les pignons à pas de moineaux caractérisent un bâti témoignant essentiellement d'une reconstruction après 1918.

**Une pierre
qui suscite bien
des interrogations**

**Sur la place
de la commune,
une pierre appelée
"pierre à sel" intrigue.
De quoi s'agit-il ?**

Différentes sources documentaires évoquent ses possibles origines.

L'inventaire des monuments mégalithiques de France de 1880, mentionne un menhir à Chavigny. A la même époque, la monographie communale décrit une épaisse pierre plate reposant horizontalement sur la place du village.



Le coup de cœur

Très étendu, le territoire de Chavigny s'articule entre le village sur son plateau et de vastes espaces invitant à la billebaude en contrebas. En fond de vallée, en direction de Cuffies, un bel étang, géré par la Commune, fait l'objet de soins réguliers. Les habitants de Chavigny peuvent y venir pêcher. Au printemps, les enfants y observent avec bonheur têtards, grenouilles et libellules.

Beaux Panoramas

Les creutes témoignent encore de l'importante exploitation de la pierre calcaire autrefois.

Elles ont pu servir également d'abris à la population au moment du premier conflit mondial. Chavigny, c'est de la pierre, de beaux panoramas, une nature omniprésente.

A la sortie de la commune, en prenant la direction de Juvigny, l'ancienne gare, devenue habitation, rappelle qu'autrefois le train passait à Chavigny. Autre voie de

communication, le sentier de grande randonnée GR 12 traverse la commune. En l'empruntant en contrebas du plateau dans la vallée, un long chemin rectiligne le croise.

C'est une voie romaine, connue sous le nom de "chaussée Brunehaut".



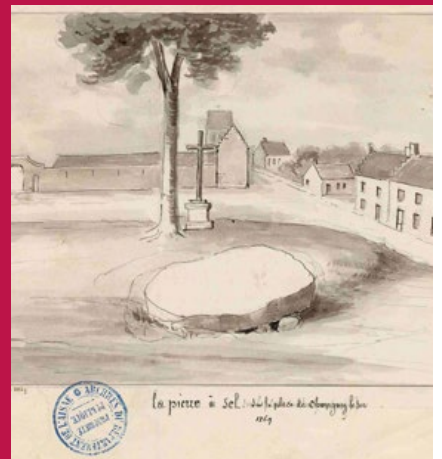
Elle aurait servi autrefois à la distribution du sel, réglementée par l'impôt de la gabelle depuis le Moyen-Âge.

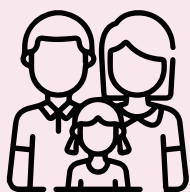
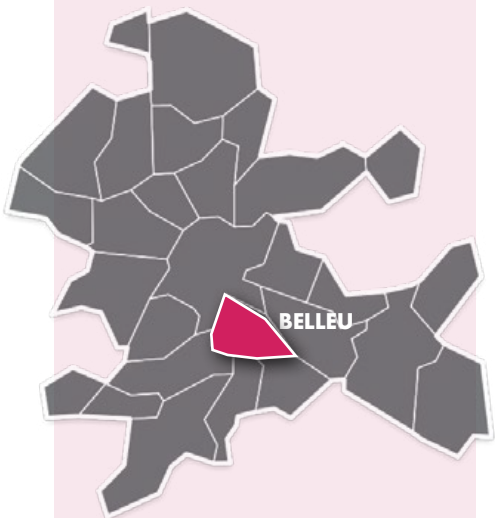
Précieux sel

Le Dr Godelle attribuait au milieu du XIX^e siècle un usage de table pour des réunions mérovingiennes à ladite pierre... Des fouilles, effectuées en 1894,

permirent de découvrir, dans le sol sur laquelle elle reposait, un fragment de poterie de l'époque mérovingienne.

Sur la place du village, le monument aux morts est venu remplacer l'arbre et le calvaire qui trônaient sur la place au XIX^e siècle. Aujourd'hui, la pierre à sel reste discrètement visible à proximité.





3832
HABITANTS
BELLEUSIENS(NES)



4,53 KM²

PHILIPPE
MONTARON
Maire de Belleu depuis 2014



BELLEU

Une histoire qui coule de source

Les gallo-romains parlaient de Bellus locus signifiant beau lieu et le château de Beauregard évoque aussi les panoramas depuis Belleu. Avec une topographie légèrement montante du nord au sud, Belleu associe étonnamment bâti ancien, constructions modernes avec la promesse de belles balades nature.

Avec son clocher massif à huit pans, son chœur carré, l'église des XII^e et XIII^e siècle marque le paysage urbain de Belleu. A l'intérieur, l'un des autels de l'église provient de la chapelle Saint-Charles. A la fin de l'Ancien Régime, la vigne est largement présente sur les coteaux. A la même époque, le banc de grès de Belleu, réputé, fournissait les pavés de Soissons. Un oeil exercé remarquera encore dans l'habitat un certain nombre de maisons vigneronnes. De nombreuses sentes invitent à prendre de la hauteur. Depuis l'avenue de Château-Thierry, Belleu s'étire, associant maisons en pierre calcaire, en briques, habitat collectif de l'après-guerre... Le bâti est dense, varié, enjambe la RN 2, suit la ligne de chemin de fer...



Le coup de cœur

LES MAISONS DE SOURCE

Ce sont Clarke et Sheila Bonde, deux Américains travaillant sur l'abbaye Saint-Jean-des-Vignes et s'intéressant au fonctionnement de l'eau dans l'abbaye, qui ont mis en évidence l'importance des maisons de source sur Belleu.

Pas moins de neuf maisons de source sont répertoriées, six existant toujours. L'une d'entre elles alimentait les fontaines publiques de Soissons.

Des canalisations rejoignaient le secteur de la gare et couraient le long de l'avenue de la gare pour rejoindre le centre-ville.

Une autre de ces maisons de source alimentait Saint-Jean-des-Vignes.

Treize mètres de dénivellation et deux kilomètres séparent la source au pied du mont Sainte-Geneviève et le sommet de la colline Saint-Jean. Grâce à un aqueduc, l'eau gagnait sous pression le site abbatial.

Passé historique, passé industriel

Un manoir, dit fief des Tournelles et ancienne léproserie, se découvre lors des Journées européennes du Patrimoine tandis que vers 1900, une famille d'industriels soissonnais, les Piat, faisaient construire le château Beauregard. A proximité de la ligne de chemin de fer Paris-Laon, une friche industrielle, celle de l'émaillerie Euremalco fermée en 1997, devrait céder la place, à plus ou moins long terme, à des logements. Une autre voie de chemin de fer, encore présente dans le paysage de la commune, traversait autrefois Belleu. Une plaque commémorative, positionnée sur les vestiges d'un pont de chemin fer évoque les convois de déportés transitant sur la ligne Soissons-Compiègne entre 1942 et 1944.

Préserver la mémoire

A Belleu, on préserve la mémoire, également les espaces naturels. Ainsi, Sur 12 hectares entre milieu boisée et pelouses calcicoles, le site de la Pierre-Frite, géré par le Conservatoire d'espaces naturels de la région, offre une diversité de milieux remarquables. Sur le terrain, de nombreux panneaux évoquent la spécificité des zones traversées. On apprend

que 200 espèces végétales ont été inventoriées sur les pelouses calcicoles, que le petit rhinolope fréquente les lieux. Tout semble aujourd'hui paisible et incité au ressourcement... Pourtant l'histoire se mêle aux trésors naturels... Trous d'obus et vestiges de tranchées de la Première Guerre mondiale conservent le témoignage des combats il y a plus d'un siècle.



Credits CEN (Conservatoire des Espaces Naturels)



UNE AUTO-ÉCOLE SOCIALE À SOISSONS

A l'initiative de GrandSoissons Agglomération, une auto-école d'un genre nouveau a ouvert début janvier. Objectif ? Rendre le permis de conduire accessible vraiment à tous.

Située au pied d'un immeuble de la dalle de Chevreux, dans un local de l'Opal, l'auto-école sociale dispose notamment d'un simulateur de conduite financé par la Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités.

LE PERMIS POUR TOUS

Pour certains salariés ou demandeurs d'emploi notamment, l'obtention du permis de conduire demeure compliqué, que cela soit pour des raisons financières, de compréhension ou encore de maîtrise de la langue.

Pourtant dans un territoire tel que le nôtre, le permis constitue un atout indispensable non seulement pour se déplacer, mais également afin de travailler et postuler sur des offres de recrutement,

SAVOIR CONDUIRE, SAVOIR-ÊTRE

Le projet a été confié à Lamri Belkarfa, qui depuis 2012, aide ceux qui font face à des difficultés qu'elles soient d'ordre financier, social ou cognitif, afin de les mener jusqu'au permis de conduire.

Outre les apprentissages classiques du code et de la conduite, l'auto-école sociale soissonnaise se positionne aussi sur la question de la citoyenneté en abordant la courtoisie, le développement durable et l'impact de la mobilité sur la santé.

ACCOMPAGNEMENT RENFORCÉ

Avec les conseillers en insertion, les centres sociaux, le Département pour les allocataires du RSA, Lamri Belkarfa a discuté en amont pour lancer au mieux le projet. Evaluation des aptitudes, de la motivation, du montage du dossier de financement jusqu'à l'examen, le mot clé est l'accompagnement.

Ce projet est soutenu parce que sur notre territoire le permis constitue une nécessité pour une parfaite insertion sociale.

AUTO-ÉCOLE SOCIALE DU SOISSONNAIS

11, allée Pierre Mendès-France
Appartement 28-38
02200 Soissons

Tél. : 06 73 82 35 18
action.autoecolesc@hotmail.fr



13 PERSONNES

bénéficient

d'un financement
du Département

1 financement perso
1 financement Pôle Emploi



100%

de réussite au code
depuis janvier 2022



25 PERSONNES

en formation
actuellement

GRANDSOISSONS AGGLOMÉRATION

" Les Terrasses du Mail "

11, avenue François Mitterrand - 02880 CUFFIES

03 23 53 88 40

www.grandsoissons.com**SERVICE ARCHIVES**

03 23 53 88 40

**LOCATION DE SALLE**

03 23 54 50 25

**ASSAINISSEMENT**

03 23 54 50 20

ASTREINTE HYDROCUREUR

06 80 08 55 83

**SERVICE HABITAT**

03 23 53 88 40

**SERVICE PLIE**

Plan local pour l'insertion et l'emploi

03 23 53 88 40

**POLITIQUE DE LA VILLE**

03 23 53 88 40

**COLLECTE DES DÉCHETS**

06 78 08 28 80

BACS COLLECTE

03 23 76 72 40

TRI SÉLECTIF 06 84 45 93 87**DÉCHETTERIE**

Villeneuve-Saint-Germain

03 23 73 38 83

Mercin-et-Vaux

03 23 53 33 17

**CENTRE TECHNIQUE
COMMUNAUTAIRE**

1 rue Jean Moulin

Crouy

03 23 73 72 40

**SERVICE DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE**

Parc Gouraud

Immeuble les Ambassadeurs

2, allée des Nobel - Soissons

03 23 73 75 60

MA LIGNE ENTREPRISE :

07 88 700 800

www.lekanap-grandsoissons.comwww.emploi-grandsoissons.comwww.economie-grandsoissons.com**PIX'L**

Espace Public Numérique

Parc Gouraud

58 Blvd Jeanne d'Arc - Soissons

03 23 53 17 54

contact@pel-soissonnais.comwww.pixl-grandsoissons.com**OFFICE DU TOURISME**

16 place F.Marquigny

Soissons

03 23 53 17 37

officedetourisme@agglo-soissonnais.comwww.tourisme-soissons.com**CONSERVATOIRE /CITÉ DE
LA MUSIQUE ET DE LA
DANSE**

9 allée C. Debussy - Soissons

03 23 59 10 12

info@citedelamusique-grandsoissons.comwww.citedelamusique-grandsoissons.com**LES
BAINS
DU LAC****COMPLEXE AQUATIQUE
LES BAINS DU LAC**

Avenue de Compiègne

Mercin-et-Vaux

03 23 96 66 00

www.lesbainsdulac-grandsoissons.com**AÉRODROME**

Parc du Plateau - Courmelles

03 23 74 85 00

Depuis **20** ans le Crédit Mutuel donne le **LA**

FESTIVAL 24^h Pic'arts

**8
ET 9
JULIET
2022**



**JULIEN DORÉ • GENERAL ELEKTRIKS
LES YEUX D'LA TÊTE • ALDEBERT
NAÂMAN • LYRE LE TEMPS
BEN MAZUÉ • GAUVAIN SERS • CELKILT**

A SEPTMONTS

03 23 23 48 49 • festival-picarts.com
Septmonts est situé à 30 minutes de Reims et 1 heure de Paris

